




POLITIQUE CULTURELLE

MRC DE
DEUX-MONTAGNES



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 



Villes et villages
d'art et de patrimoine

ISBN 978-2-9802669-1-1 (br.)

ISBN 978-2-9802669-2-8 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et
Archives nationales du Québec, 2011

Dépôt légal – Bibliothèque et
Archives Canada, 2011

TABLE DES MATIÈRES

Mot du préfet	4
Mot de la présidente du comité	5
Une démarche collaborative	9
Portrait de la MRC de Deux-Montagnes	13
Les défis du développement culturel	22
Notre vision d'avenir	23
Les principes directeurs	24
Les axes d'intervention et les orientations	26
Le rôle de la MRC	28
Les suites à l'adoption de la politique culturelle	29
Remerciements	31



^ MOINES AU TRAVAIL, OKA



MARC LAUZON

PRÉFET
DE LA MRC DE
DEUX-MONTAGNES

MOT DU PRÉFET

Au nom des membres du conseil de la MRC de Deux-Montagnes, j'ai le plaisir de vous présenter notre première politique culturelle régionale. La culture participe de maintes façons à nous distinguer. Pensons simplement aux bâtisseurs qui ont construit à force de labeur notre région, aux paysages qui nous entourent et habillent nos milieux de vie, à l'art qui embellit notre quotidien, à l'histoire qui trace la ligne de notre avenir.

Par le biais de cette nouvelle politique régionale, la MRC affirme sa volonté d'inscrire la culture comme un des piliers du développement global de notre territoire.

Je remercie chaleureusement les membres du comité qui se sont impliqués afin de permettre à la MRC de se doter de cet outil qui participera à renforcer notre identité et intensifier notre appartenance à notre région.

J'invite aussi tous les membres de la collectivité à travailler ensemble afin de créer, produire et consommer au quotidien cette culture qui rassemble et qui nous unit. Que ce soit à l'école, au travail, dans les lieux publics ou ailleurs.

Que nous soyons élus, travailleurs, entrepreneurs, artistes, bénévoles ou simplement citoyens, nous avons tous quelque chose à apporter pour relever les défis de notre développement culturel.

Bonne lecture, mais surtout bonne culture.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

C'est avec une grande fierté que je vous livre aujourd'hui le fruit du travail du comité de la politique culturelle. Deux ans de recherche, d'échanges, de débats, de réflexion et de concertation ont permis d'élaborer un outil devenu essentiel pour mettre davantage en valeur nos atouts, appuyer nos créateurs et susciter l'émergence de nouvelles initiatives structurantes.

Source d'identité, la culture favorise la création d'un sentiment d'appartenance et contribue de manière significative au rayonnement d'un territoire et de sa collectivité. Pour ces raisons, et pour bien d'autres, la culture doit être considérée comme un axe majeur du développement régional de la MRC de Deux-Montagnes. L'adoption d'une politique est un premier pas vers cette reconnaissance de l'importance de la culture dans nos vies.

Je remercie chaleureusement mes collègues du comité pour les nombreux efforts qu'ils ont fournis tout au long de ce processus. Il me faut aussi souligner l'apport des municipalités, des créateurs et des citoyens investis dans la vie culturelle de notre communauté. Leurs expériences et réflexions ont grandement aidé le comité à cheminer dans la démarche. Merci pour votre participation !

Je vous invite maintenant à vous approprier ce document et à entrer avec nous dans une nouvelle étape encore plus excitante : celle de la mise en œuvre de la politique !



M^e SONIA PAULUS

MAIRESSE DE
LA VILLE DE SAINTE-
MARTHE-SUR-LE-LAC,
PRÉSIDENTE





NOYAU PAROISSIAL D'OKA, OKA

«LA CULTURE, C'EST LA
MÉMOIRE DU PEUPLE, LA
CONSCIENCE COLLECTIVE DE
LA CONTINUITÉ HISTORIQUE,
LE MODE DE PENSER
ET DE VIVRE».

MILAN KUNDERA
ÉCRIVAIN D'ORIGINE TCHÈQUE



UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

Au début de l'année 2009, le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes décidait de se doter d'une première politique culturelle afin d'orienter le développement culturel sur son territoire et de l'inscrire au cœur des préoccupations municipales. Un comité consultatif est alors formé pour accompagner la MRC dans cette démarche. Se voulant le plus représentatif possible, ce comité est composé d'élus municipaux, d'intervenants des milieux économique et touristique, d'artistes et de travailleurs culturels provenant des différentes municipalités.

Afin que l'outil tienne véritablement compte de la réalité culturelle de la MRC ainsi que des aspirations du milieu, trois rencontres d'échanges ont été tenues à l'automne 2009. Près d'une soixantaine d'artistes et de membres d'organisations culturelles ont participé à ces discussions. Ces dernières ont permis de relever des besoins, des défis, des actions à entreprendre et des priorités à mettre de l'avant à l'intérieur de la politique.

Tout au long de la démarche, la participation de différents groupes a été sollicitée afin de dresser le portrait de la situation culturelle, de valider le diagnostic et de commenter les axes d'intervention et les orientations proposés. Un exercice de concertation a d'ailleurs eu lieu au mois de juin 2011 afin de présenter au milieu culturel les principaux éléments de la politique.

Cet exercice a été suivi d'un processus de consultation publique tenu de juillet à septembre 2011. Les citoyens de la MRC étaient invités à prendre connaissance du projet de politique et à se prononcer sur les choix en matière de développement culturel. Le présent document est donc le résultat d'une démarche participative qui tient compte des réflexions et commentaires d'un ensemble de personnes qui ont à cœur l'évolution des arts et de la culture sur notre territoire.



LE COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

SONIA PAULUS, *présidente*

MAIRESSE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

- Représentante du secteur « Milieu politique »

COLETTE BROUILLÉ

*DIRECTRICE GÉNÉRALE DU RÉSEAU INDÉPENDANT
DES DIFFUSEURS D'ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES UNIS*

- Représentante du secteur « Arts de la scène »

SYLVIE NADON

ARTISTE PEINTRE ET ILLUSTRATRICE

- Représentante du secteur « Arts visuels »

NICOLE GRIMARD

*BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE*

- Représentante du secteur
« Communications et lettres »

SYLVIE D'AMOURS

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA COURGE

- Représentante du secteur
« Loisir et tourisme culturels »



^ PROMENADE PAUL-SAUVÉ, SAINT-EUSTACHE

DEBORAH GLOVER

ARTISANE

- Représentante du secteur « Métiers d'art »

MÉLANIE SÉGUIN

DIRECTRICE DE LA CORPORATION DU MOULIN LÉGARÉ

- Représentante du secteur « Patrimoine »

THIERRY MARCEAU

ARTISTE MULTIDISCIPLINAIRE

- Représentant du secteur « Relève »

JACQUES LANGLOIS

COORDONNATEUR DU SERVICE DES ARTS
ET DE LA CULTURE DE LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE

- Représentant du secteur « Milieu municipal »

JEAN-MARC FAUTEUX

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CLO DE LA MRC
DE DEUX-MONTAGNES

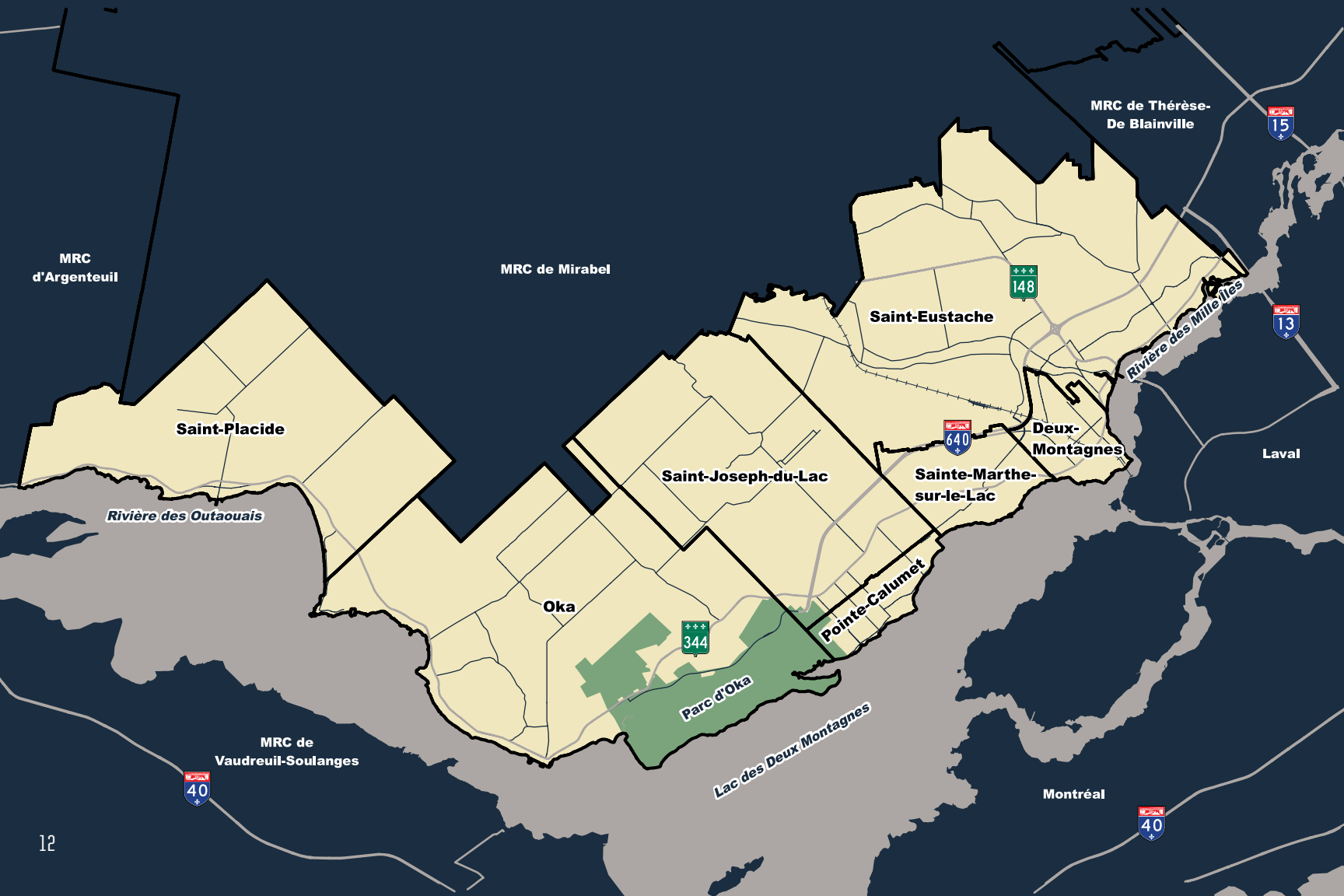
- Représentant du secteur « Milieu économique »

PERSONNE-RESSOURCE ▾

JULIE LINTEAU

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

- Coordinatrice du comité



MRC d'Argenteuil

MRC de Mirabel

MRC de Thérèse-De Blainville

Saint-Placide

Saint-Eustache

Saint-Joseph-du-Lac

Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Deux-Montagnes

Rivière des Outaouais

Rivière des Mille Îles

Laval

Oka

Pointe-Calumet

Parc d'Oka

Lac des Deux Montagnes

MRC de Vaudreuil-Soulanges

Montréal

PORTRAIT

DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

SITUÉE À LA CONFLUENCE DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS, DU LAC DES DEUX MONTAGNES ET DE LA RIVIÈRE DES MILLE ÎLES, LA MRC DE DEUX-MONTAGNES POSSÈDE UNE DOUBLE APPARTENANCE. LOCALISÉE À UNE VINGTAINÉ DE KILOMÈTRES AU NORD-OUEST DE MONTRÉAL, ELLE FAIT PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL TOUT EN RELEVANT DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE DES LAURENTIDES.

La MRC s'est grandement développée au cours des dernières années, tant sur le plan démographique, qu'urbain et économique. Alors qu'elle rassemble une population à très forte majorité urbaine (95%), son territoire est pourtant occupé à près de 70% par la zone agricole. Sa population s'élève à 95 056 habitants (Gazette officielle, 29 décembre 2010).

D'est en ouest, de la plus peuplée à la plus petite, les sept municipalités de la MRC se succèdent en bordure de l'eau : Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Pointe-Calumet, Saint-Joseph-du-Lac, Oka et Saint-Placide. Elles sont traversées par la 344, une route qui relie de nombreux attraits touristiques, patrimoniaux et naturels dont le parc national d'Oka.



UN PEU D'HISTOIRE Des vestiges archéologiques découverts lors de fouilles à Oka ont révélé la présence d'ancêtres des Amérindiens dès la préhistoire, soit près de 2000 ans avant Jésus-Christ. À l'arrivée des Européens, des nations amérindiennes fréquentent toujours la région.

Le territoire actuel de la MRC de Deux-Montagnes est issu de deux anciennes seigneuries : une partie de la seigneurie des Mille-Îles, appartenant aux seigneurs Dumont, et une partie de celle du Lac-des-Deux-Montagnes. Cette dernière est octroyée aux Sulpiciens en 1717 pour qu'ils y fondent une mission destinée à évangéliser et protéger des Amérindiens qu'ils déplacent depuis leur établissement du Sault-au-Récollet. Cette population s'ajoute à la nation appelée Kanien'kehá:ka (Mohawks), déjà présente dans la région. La concession des terres à des colons français, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, amorce le développement d'un territoire à vocation essentiellement agricole. Au début du XIX^e siècle, de nouveaux arrivants d'origine britannique s'établissent dans le secteur. Ils sont principalement agriculteurs ou commerçants.

En 1837, une partie du comté de Deux-Montagnes est le théâtre d'affrontements liés à la rébellion des Patriotes. Cet épisode historique marque profondément l'identité régionale. Des tensions surviennent aussi dans la mission du Lac, particulièrement entre 1870 et 1890. Les Amérindiens revendiquent la propriété des terres de l'ancienne seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Plusieurs vont progressivement quitter la région lorsque les tribunaux confirmeront le droit de propriété des Sulpiciens.



CHALETS, POINTE-CALUMET



Au cours de la première moitié du XX^e siècle, le territoire est marqué par le développement de la villégiature. La construction d'une ligne de chemin de fer en 1917 favorise davantage l'afflux de vacanciers provenant de Montréal. Des chalets et résidences secondaires ponctuent le bord de l'eau et des plages sont ouvertes au public. Les premiers villégiateurs proviennent essentiellement de milieux anglophones montréalais. Cette présence est rappelée aujourd'hui par la communauté anglophone de la ville de Deux-Montagnes ainsi que par la toponymie.

Certaines municipalités de la MRC prennent véritablement forme grâce à l'activité touristique naissante. Des services et commerces se développent afin de répondre à la demande des vacanciers. Les chalets sont peu à peu transformés en résidences permanentes. Le mouvement d'urbanisation s'intensifie au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, notamment avec le développement d'infrastructures routières qui accentuent la proximité à Montréal.

De nombreuses terres agricoles laissent alors place à des développements domiciliaires.

La MRC de Deux-Montagnes est constituée en 1983, à partir d'une partie de l'ancien comté de Deux-Montagnes. D'abord liée à l'agriculture, l'économie des municipalités de la MRC se déploie ensuite autour des activités manufacturières et commerciales. Au milieu des années 1990, la modernisation de la ligne de train de banlieue Montréal – Deux-Montagnes contribue à un plus grand développement des municipalités de la MRC.

Les différentes périodes de développement de la MRC de Deux-Montagnes sont encore visibles aujourd'hui. Des vestiges de la préhistoire, de l'époque seigneuriale, de la villégiature et des développements urbains se côtoient et forment des paysages diversifiés. Le caractère à la fois rural et urbain de la MRC forge une partie de son identité.

LE CARACTÈRE
À LA FOIS RURAL
ET URBAIN DE LA
MRC FORGE UNE
PARTIE DE SON
IDENTITÉ.



Magasin Général E. LAHAIE





RUE SAINT-EUSTACHE, SAINT-EUSTACHE

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les dernières décennies ont été marquées par une rapidité de la croissance démographique et de l'urbanisation. La localisation de la MRC à proximité de Montréal explique en grande partie cette croissance. Entre 1986 et 2006, la population s'est accrue de près de 50 %. Les perspectives démographiques 2006-2031 de l'Institut de la statistique du Québec prévoient une augmentation de la population de plus de 30 %. La population actuelle de la MRC est relativement jeune, la proportion des ménages composés d'un couple avec enfants est d'ailleurs plus importante comparativement à l'ensemble du Québec. À l'instar de la très grande majorité des MRC du Québec, un vieillissement de la population est néanmoins envisagé au cours des vingt prochaines années.

À très forte majorité francophone (90 %), la MRC est néanmoins riche d'une communauté anglophone, d'une communauté de la nation des Kanien'kehá:ka (Mohawks de Kanehsatá:ke) et de la présence de quelques immigrants. Malgré l'augmentation du nombre de diplômés, la problématique du décrochage scolaire reste une préoccupation importante pour le développement de la MRC.

Traditionnellement basée sur l'agriculture, l'économie s'est diversifiée avec l'implantation d'activités industrielles et de services gouvernementaux et commerciaux. La majorité des emplois de la MRC fait partie du secteur tertiaire, mais il importe de souligner que plus de la moitié des travailleurs qui résident dans la MRC travaillent à l'extérieur de celle-ci.



ENTRE
1986 ET 2006,
LA POPULATION
S'EST ACCRUE
DE PRÈS DE 50 %.





MAISON CHÉNIER-SAUVÉ, SAINT-EUSTACHE

PROFIL CULTUREL Nous savons que de nombreux artistes habitent la région, même s'il est encore difficile d'en répertorier l'ensemble. Ils pratiquent dans différents domaines artistiques, mais l'importance de la catégorie des arts visuels se doit d'être soulignée. Plus d'une cinquantaine d'organismes culturels contribuent à l'enrichissement de la vie culturelle grâce à leurs activités de recherche, de diffusion ou de formation. Ils œuvrent dans différentes disciplines comme le patrimoine, la généalogie, la peinture, la sculpture, la photographie, l'horticulture, le théâtre, le cirque, la musique, la danse et bien plus encore. Ce sont majoritairement des organismes à but non lucratif, mais il faut ajouter à cela une coopérative d'artisans. Plusieurs entreprises privées en culture sont également présentes dans la MRC et offrent des services de formation et de loisirs culturels à la population.



Le territoire de la MRC est ponctué de quelques lieux de diffusion culturels notamment les sept bibliothèques municipales, le Centre d'art La Petite église et la Petite école jaune. Plusieurs immeubles à vocation éducative, religieuse, récréative, publique ou communautaire sont investis de manifestations culturelles diverses. Certains espaces recèlent aussi un important potentiel pour la tenue d'activités culturelles qui ne demande qu'à être encouragée. Le besoin de développer des lieux de diffusion, notamment un espace dédié aux arts visuels, a été souligné à quelques reprises lors de l'élaboration de la politique culturelle de la MRC.

Une dizaine d'événements culturels rythment la vie de la MRC en plus des Journées de la culture, des fêtes nationales de chaque municipalité et de plusieurs événements à composante culturelle. Le festival Arts en fête, la Nuit de la peinture et le Symposium des artistes de Saint-Joseph-du-Lac en sont quelques exemples. Un diffuseur majeur reconnu, le Service des arts et de la culture de la Ville de Saint-Eustache, offre une programmation pluridisciplinaire destinée à différents publics. À cela s'ajoutent celles de la Société Arts et culture de Saint-Placide et de l'Olympia de Deux-Montagnes, qui proposent diverses expériences culturelles à la population de la MRC.

^
ART SUR LES
CERF-VOLANTS
AU FESTI-VENT
SUR GLACE,
SAINT-PLACIDE



Le patrimoine de la MRC est riche et diversifié. Il faudrait en vérité parler plutôt des patrimoines: naturel, archéologique, bâti, artistique, immatériel, archivistique. Les paysages nous racontent l'histoire de la MRC: les croix de chemin, les clochers et les chapelles rappellent l'importance de la religion dans le développement du territoire tandis que les vieilles granges, les moulins et les chemins de rangs témoignent du fort passé agricole. Des attraits patrimoniaux majeurs tels que le Calvaire d'Oka et le moulin Légaré, des événements mettant en valeur le patrimoine comme le Festival de la galette et des saveurs du terroir ainsi que de récentes initiatives comme le Chemin du Terroir démontrent le potentiel de la MRC sur le plan du tourisme culturel. Le territoire régional est d'ailleurs parcouru par trois routes thématiques: la Route verte, la Route bleue et le Chemin du Terroir. La MRC rassemble donc de nombreuses richesses à découvrir, mais aussi à protéger puisque son patrimoine demeure néanmoins fragile.

Les investissements en culture des municipalités de la MRC totalisent annuellement près de 3,9 millions de dollars, ce qui représente 3,4% du budget global. Une bonne partie de cette somme est consacrée aux bibliothèques qui constituent le principal service culturel offert par les villes et le plus utilisé par les citoyens.

Les municipalités s'impliquent aussi dans l'offre en loisirs culturels, elles organisent et contribuent à des événements, soutiennent des organismes culturels et posent des gestes de promotion et de reconnaissance des artisans de la culture sur leur territoire.

Les principaux acteurs du développement culturel dans la MRC sont donc les municipalités, la MRC, les organismes et les artistes. À ce chapitre, il faut souligner l'importance des bénévoles puisque l'implication de ceux-ci permet à de nombreux organismes de remplir leur mission. Le dynamisme culturel est encouragé par la participation de partenaires régionaux, provinciaux et fédéraux dont le Conseil de la culture des Laurentides, la Conférence régionale des élus des Laurentides, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que Patrimoine canadien. Des intervenants provenant des milieux scolaire, touristique, économique et communautaire peuvent aussi être interpellés de près ou de loin par le développement culturel.



LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

LES RENCONTRES D'ÉCHANGES AVEC LE MILIEU CULTUREL, L'ANALYSE DE LA SITUATION CULTURELLE ET LE DIAGNOSTIC QUI EN DÉCOULE ONT MENÉ À L'IDENTIFICATION DE DIFFÉRENTS CONSTATS, BESOINS ET PRÉOCCUPATIONS. CES PRINCIPALES CONCLUSIONS ONT PERMIS DE DÉGAGER LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DANS LA MRC DE DEUX-MONTAGNES :



ATELIER DE BANDES DESSINÉES, SAINT-PLACIDE

NOTRE VISION D'AVENIR

Au cours de la prochaine décennie, la MRC de Deux-Montagnes devient davantage reconnue pour son dynamisme culturel et la qualité de son milieu de vie. Les citoyens ont accès à une offre diversifiée et complémentaire et participent activement à la vie culturelle. Les créateurs et les travailleurs culturels bénéficient d'une meilleure reconnaissance de leur apport à la richesse et au bien-être de la collectivité.

La concertation et les partenariats autour de projets communs structurants rapprochent les différentes communautés. Les traits distinctifs du territoire, notamment la cohabitation de l'urbanité et de la ruralité dans un rayon si près d'un grand centre, sont davantage mis en valeur et renforcent l'attractivité de la MRC. Cette valorisation participe à la création d'un sentiment d'appartenance partagé par l'ensemble des citoyens et par les acteurs des différents milieux de la MRC de Deux-Montagnes. Ce contexte facilite l'expression de la créativité de la collectivité.

- Des connaissances à acquérir et à diffuser.
- Une offre culturelle à enrichir et à mieux structurer.
- Une accessibilité à la culture à favoriser et une participation citoyenne à développer.
- Un appui à fournir au milieu culturel et aux créateurs.
- Une visibilité et une valorisation de l'offre culturelle et des créateurs à améliorer.
- Des patrimoines à conserver, valoriser, produire et transmettre.
- Des communautés à rapprocher.
- Une concertation et une collaboration à développer et à soutenir.
- Un milieu de vie à enrichir.
- Une attractivité à développer davantage.

Ces défis ont teinté la formulation de la vision d'avenir ainsi que celle des principes directeurs. Ils ont évidemment guidé le choix des orientations puisque celles-ci doivent fournir les lignes directrices qui permettront d'articuler des réponses face à ces défis.



LES PRINCIPES DIRECTEURS

LA MRC DE DEUX-MONTAGNES RECONNAÎT QUE :

- 1 L'accès à la culture constitue un droit fondamental, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine ou de condition socio-économique.
- 2 La culture contribue à l'épanouissement d'un individu comme d'une collectivité. Elle est source d'identité, elle nourrit le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens.
- 3 Parce qu'elle imprègne notre environnement et qu'elle participe à l'essor social et économique d'une région, la culture doit être considérée comme une dimension incontournable du développement durable de notre collectivité.



EXPOSITION DE JEUNES ARTISTES DE KANEHSATÁ:KE, KANEHSATÁ:KE



- 4 Les artistes et les organismes culturels, par leur essentielle contribution à la vie culturelle de la MRC, exercent une influence déterminante sur la qualité de vie des citoyens.
- 5 La responsabilité du développement culturel est collective et doit ainsi être partagée entre les différents paliers gouvernementaux, les organismes, les institutions, le secteur privé, les créateurs ainsi que la population.
- 6 La concertation entre les divers intervenants est essentielle; la collaboration et le partenariat doivent constituer l'approche de travail privilégiée.
- 7 La culture se retrouve dans les différentes sphères de notre quotidien et doit faire partie d'une démarche globale de planification de l'aménagement et du développement du territoire.

LA CULTURE
CONTRIBUE À
L'ÉPANOUISSEMENT
D'UN INDIVIDU
COMME D'UNE
COLLECTIVITÉ.



LES AXES D'INTERVENTION ET LES ORIENTATIONS

AYANT ÉNONCÉ SA VISION ET LES GRANDS PRINCIPES QUI L'INSPIRENT, LA MRC DE DEUX-MONTAGNES S'ENGAGE À PARTICIPER ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SON TERRITOIRE, CONFORMÉMENT AUX DÉFIS DÉGAGÉS PAR LE MILIEU. CINQ AXES D'INTERVENTION SONT PRIVILÉGIÉS AINSI QUE LES PRINCIPALES ORIENTATIONS QUI EN DÉCOULENT.

1 ACCÈS ET PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE

- Améliorer la connaissance des besoins de la population afin de développer une offre culturelle vaste et diversifiée.
- Favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyens ainsi que le développement des publics.
- Encourager le contact entre la culture, les créateurs et les citoyens.

2 SOUTIEN AUX ARTS ET À LA CULTURE

- Promouvoir l'offre culturelle ainsi que les créateurs de la MRC.
- Appuyer le milieu culturel afin de susciter l'émergence de projets structurants.
- Explorer les possibilités d'améliorer les installations culturelles existantes et d'en créer de nouvelles.



ARTS EN FÊTE, SAINT-EUSTACHE

3 CONCERTATION ET COLLABORATION

- Stimuler le réseautage, la concertation et la collaboration entre le milieu culturel et les milieux municipal, scolaire, économique, touristique et communautaire.
- Favoriser la collaboration intermunicipale afin d'enrichir l'offre culturelle, de développer une complémentarité et d'en accroître l'accès.
- Augmenter les échanges et les partenariats au niveau local, régional, national et international.

4 MISE EN VALEUR DES PATRIMOINES ET DU MILIEU DE VIE

- Contribuer au développement d'une meilleure connaissance des différents patrimoines ainsi qu'à une plus grande sensibilisation du public.
- Collaborer avec les gouvernements, les municipalités, les organismes et les propriétaires afin d'assurer la conservation des patrimoines et leur mise en valeur.
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de pratiques artistiques et paysagères qui valorisent et animent le milieu de vie.

5 DYNAMISATION DU TOURISME CULTUREL

- Favoriser le développement et l'enrichissement de l'offre en tourisme culturel.
- Encourager le lien entre le tourisme culturel et les autres types de tourisme.



LE RÔLE DE LA MRC

EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL, LA MRC AGIT PRINCIPALEMENT EN TANT QU'AGENT ACCOMPAGNATEUR OU FACILITATEUR QUI A À CŒUR DE PROMOUVOIR LES SYNERGIES ET LES PARTENARIATS ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS DU DOMAINE CULTUREL. SES EFFORTS VISENT À STIMULER, APPUYER ET DYNAMISER LES INITIATIVES DU MILIEU. LA MRC CHERCHE À METTRE EN PLACE LES CONDITIONS QUI VONT FAVORISER LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTIONS DE SES DIFFÉRENTS PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE. LES INTERVENTIONS DE LA MRC VISENT DES RETOMBÉES À SON ÉCHELLE.



LES SUITES À L'ADOPTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

L'élaboration de la politique culturelle a nécessité de nombreux efforts, les énergies devront maintenant être concentrées sur sa mise en œuvre. Afin de permettre à cet outil d'atteindre ses cibles, la MRC s'engage notamment à :

- Former un comité culturel permanent.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action.
- Affecter les ressources humaines, matérielles et financières essentielles à la mise en œuvre et au suivi de la politique.
- Déployer les efforts nécessaires afin de conclure une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Assurer la pérennité de la politique.

Le véritable succès de la politique culturelle repose sur la collaboration de chacun. Sa mise en œuvre constitue un projet de collectivité où les municipalités, les institutions, les organismes, les entreprises, les artistes et les citoyens sont invités à s'investir.

LE VÉRITABLE
SUCCÈS DE
LA POLITIQUE
CULTURELLE
REPOSE SUR LA
COLLABORATION
DE CHACUN.





REMERCIEMENTS

La MRC de Deux-Montagnes souhaite remercier ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette politique culturelle. Qu'il soit membre du comité, représentant d'organismes culturels ou d'institutions, artiste, fonctionnaire municipal ou citoyen, chacun a contribué à l'enrichissement de cet outil qui vise à dynamiser notre vie culturelle.

La MRC tient à souligner l'appui et la collaboration du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que celle du Conseil de la culture des Laurentides. Un remerciement particulier doit être adressé à Madame Carole Maillé pour son accompagnement au cours de la démarche ainsi que son implication à la planification et à l'animation des différentes rencontres d'échanges avec la population.

CETTE POLITIQUE A ÉTÉ ADOPTÉE LE 28 SEPTEMBRE 2011

RECHERCHE ET RÉDACTION

JULIE LINTEAU

RÉVISION LINGUISTIQUE

DANIELLE ROUSSEAU

CRÉDIT PHOTO

BARBARA SIMON

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

BUREAU DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION DES LAURENTIDES

COLLECTION GERMAIN BEAUCHAMP

CORPORATION DU MOULIN LÉGARÉ

GERMAIN BEAUCHAMP, COLLECTION GERMAIN BEAUCHAMP

GUY MARINEAU

JEAN-FRANÇOIS CALVÉ

MARC-ANTOINE DUHAIME

MARIA DUCULESCU

MARIE-ANDRÉE CÔTÉ

MÉLODIE PAQUETTE

MICHEL CHARTRAND

MICHEL DEROME

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

MRC DE DEUX-MONTAGNES

NICOLE KARONHIENHAWÉ

ROLAND BEAUCHAMP, COLLECTION GERMAIN BEAUCHAMP

SOCIÉTÉ ARTS ET CULTURE DE SAINT-PLACIDE

SOPHIE LÉVESQUE

SHUTTERSTOCK

VILLE DE SAINT-EUSTACHE

GRAPHISME

VOYOU COMMUNICATIONS





MRC DE
DEUX-MONTAGNES